

LE CARNET

MONTÉLIMAR Baptême républicain
Ugo Abattu

Samedi 28 mai, Ludovic Abattu et Lætitia Bonavent ont présenté à Jacques Rocci, officier de l'état civil, leur fils Ugo Abattu, pour le placer sous la protection de l'autorité républicaine. Son parrain Jordan Rey et sa marraine Jennifer Vettori se sont engagés à suppléer ses parents, et à l'élever dans le respect des principes qui ont guidé leur existence.

CORNILLAC Baptême républicain
Alois

Samedi 28 mai, Yoann Gronchi, maire de Cornillac, a célébré le baptême civil d'Alois Boisset, 2 ans, fils d'Héloïse Bourgeaud et Jérémy Boisset et petit-fils d'Odile et André Bourgeaud. Alois était entouré de ses parents, sa famille et de sa marraine Élodie Di Nicola et de son parrain Cyril Bernaudon.

LE TEIL Naissance
Imrane

Pressé de voir les siens, Imrane Boumane est arrivé avec un mois d'avance sur le terme prévu, explique Hayat, la maman, toute heureuse. Avec ce petit cœur de 2,7 kilos né le 18 mai au cœur de la nuit à la maternité du centre hospitalier de Montélimar, c'est du bonheur plein pot également pour Mohamed, le papa, vendeur magasinier.

MONTÉLIMAR Naissance
Amane

Amine, 4 ans, souhaitait vivement un petit frère. Ses parents ont accédé à sa demande et Amane a montré son joli minois pour son plus grand plaisir. Également celui de Fatima Youssouf et Antoinette Aboudou, émerveillés au quotidien par ce deuxième petit prince de 3,1 kilos, né le 18 mai à la maternité du centre hospitalier de Montélimar.

DRÔME

La profession de notaire se modernise

Les notaires de la Drôme se sont réunis en assemblée générale à Grignan. L'occasion de revenir sur la période Covid et les évolutions qu'elle a amenées.

Lors de l'assemblée générale des notaires de la Drôme, mardi 24 mai au château de Grignan (Drôme), Aurélien Daudé, notaire à Donzère, a ainsi transmis le flambeau à Pierre Berlioz-Ricetti, notaire à Peyrins (lire par ailleurs).

■ Accélération des démarches en ligne

Le bilan des deux années écoulées est positif, malgré une période compliquée par la pandémie. L'objectif dans cette période particulière fut d'assurer la continuité de l'activité notariale et de s'adapter aux circonstances, explique Aurélien Daudé : « L'acte électronique est devenu quasiment la norme. On a aussi développé les visioconférences. Chaque partie peut ainsi traiter à distance avec son propre notaire. Il est possible d'établir des procurations à distance via des flux sécurisés pour recevoir des actes. C'était déjà dans les tuyaux mais l'effet Covid a accéléré les

choses. »

■ Hausse de 20 % des ventes immobilières

En matière d'activités, les notaires de la Drôme ont connu une année record en 2021. Un fait également constaté à l'échelle nationale. « Les ventes immobilières ont augmenté de plus de 20 %. Un niveau jamais atteint en France ni dans la Drôme. » Après le confinement, les acheteurs se sont rués sur certains secteurs et la Drôme déjà prisée a bénéficié de cet engouement. Et pour certains, les acquisitions qui n'ont pu être réalisées en 2020 l'ont été en 2021. « C'est l'effet décalage 2020 sur 2021. Il y a aussi un effet d'anticipation sur 2022 pour la hausse des taux. » Pendant la période Covid, les notaires de la Drôme ont également apporté leur soutien aux étudiants avec un système de parrainage.

Aurélien Daudé insiste sur la modernité de la profession de notaire, loin des idées reçues de l'officine poussiéreuse. Les notaires sont passés à l'ère numérique et c'est une profession aux rangs rajeunis et largement féminisée : « Dans la Drôme, la moyenne d'âge est de 44 ans et il y a 54 % de

femmes. »

Un autre point d'importance fut le travail en lien avec les élus : « Les élus votent les lois et nous, notaires, on est chargé de les appliquer et de les expliquer aux clients. » La mission du notaire étant d'être le meilleur relais possible pour leur application auprès des particuliers.

Le nouveau président, Pierre Berlioz-Ricetti, partage cette vision d'un métier de notaire modernisé et particulièrement de proximité du public. Un objectif qu'il se fixe comme mission pour le mandat à venir.

Isabelle GONON



Pour les deux notaires drômois Adrien Daudé et Pierre Berlioz-Ricetti, leur profession reste plus que jamais d'actualité : « Ce volume de transactions historique révèle l'appétence des Français pour la pierre qui reste une valeur refuge. »

Pierre Berlioz-Ricetti est le nouveau président des notaires de la Drôme

Pierre Berlioz-Ricetti, notaire à Peyrins, est le nouveau président des notaires de la Drôme pour deux ans. Juriste de droit public à la base, il a tout d'abord travaillé pour les sapeurs-pompiers du Vaucluse. Lorsqu'ils ont eu besoin d'un juriste en droit immobilier, il s'est formé dans ce domaine. Le diplômé d'études supérieures spécialisé en droit notarial lui a fait découvrir le métier. Et il est ainsi entré dans la carrière. Des années plus tard, la passion du métier reste intacte. Pour ce mandat de président des notaires de la Drôme, Pierre Berlioz-Ricetti entend poursuivre le travail amorcé par son prédécesseur, pour lequel il ne cache pas son admiration. Il

souhaite aussi renouer le contact avec d'autres professions juridiques, tisser des liens. Il pense aussi à la relève : « Il faut accompagner les jeunes notaires qui s'installent. » L'idée d'un notariat de proximité reste prégnante : « Je voudrais essayer de mieux communiquer avec les gens. J'aimerais "démocratiser" la profession, c'est-à-dire vraiment faire passer l'idée qu'un notaire est disponible, qu'il peut prodiguer des conseils. » Et la modernisation de la profession est dans cette optique aussi : « Le notaire peut vous assister à très longue distance grâce à la visioconférence. » Entre tradition et modernité, le défi du notariat du XXI^e siècle semble relève pour la Drôme.

PRIVAS

D'une parution à l'autre, l'affaire Peyrebeille passionne toujours

Depuis le livre de Paul d'Albigny en 1886, classique parmi les nombreux ouvrages consacrés à Peyrebeille, l'affaire de l'abbaye sanglante ne cesse de rebondir d'éditeur en éditeur. Il est à remarquer que, bien que les époux Martin et leur domestique Rochette aient été condamnés et exécutés en octobre 1833, soit trois mois après une semaine de procès et l'audition de plus d'une centaine de dépositions, à charge pour la plupart, les textes revenant sur les supposés « criminels en série » ardéchois ont tendance à s'écrire en points d'interrogation. Ils posent désormais la question « coupables ou innocents ? », comme le fit l'avocat Joseph Malzieu dès 1922.

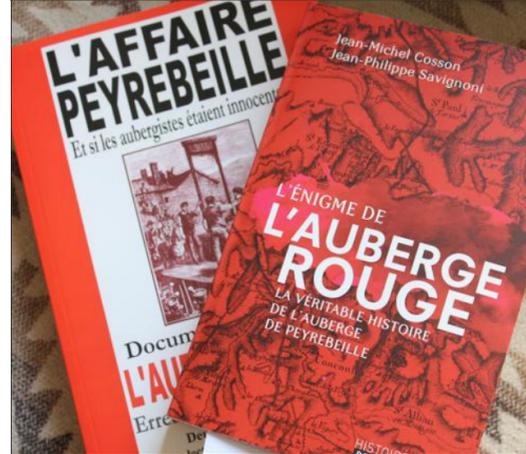
Le texte intégral a été repris dans un ouvrage publié par La Bouquinerie de Valence en 1997 puis 2019, qui reprend ces deux versions contradictoires.

Cela va jusqu'à envisager la possibilité d'une « erreur judiciaire » et même un « complot ».

Sous une forme plus romancée, idylle sentimentale en prime, mais avec toutes les garanties que les recherches bibliographiques permettent, deux auteurs livrent à leur tour « la véritable histoire de l'auberge de Peyrebeille ».

■ Prémusés tueurs en séries et... jury populaire

Le professeur d'histoire Jean-Michel Cosson et le conteur de patrimoine Jean-Philippe Savignoni reviennent sur l'affaire de L'Auberge rouge dans une édition de poche publiée dans la série Histoire & documents par les éditions de Borée. Ils mettent en scène un jeune journaliste parisien dépêché en Ardèche pour couvrir le procès. Cet envoyé spécial constate très vite que la seule prévention sérieuse



L'Énigme de l'auberge rouge, dernière parution autour de l'affaire Peyrebeille.

contre ces serial killers avant la lettre réside dans la découverte du cadavre d'Enjolras et dans les accusations portées par le men-

diant Chaze, témoin tardif donc douteux. Le narrateur se confie aux pages blanches 60 ans après. Il garde en mémoire les invrai-

semblances et les anomalies d'un procès qui l'avait autant ulcéré que passionné. Il évoque un « jury chloroformé par sept jours d'audience », des « fantômes de cadavres », des « hypothèses de monstres » et met en évidence « la sauvagerie des hommes, l'esprit de vengeance et le goût du sang ». Le narrateur laisse même planer une possibilité lynchage des accusés comme pression sur le jury populaire. Malgré le temps, l'ancien journaliste reste surtout marqué par le long martyre des condamnés, de Privas à Peyrebeille, hués par « des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants aux âmes de fossoyeurs et à l'avidité de rapaces ». Un chemin de croix suivi d'une exécution sous les bravos d'une multitude en liesse.

Gilbert JEAN

L'Énigme de l'auberge rouge, 15,90 euros.

À TABLE!
LE MAGAZINE DES SAVEURS
ET SAVOIR-FAIRE DE NOS TERROIRS

19€90 seulement
au lieu de **23€60**
pour 4 numéros
(1 an)

**ABONNEZ-VOUS
À NOTRE MAGAZINE
DE CUISINE**

Vos avantages

- Le tarif de l'abonnement avec une réduction de 15 %
- La livraison gratuite de votre magazine à votre domicile
- La garantie de votre tarif durant toute la durée de votre abonnement

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Président : Philippe Carli
Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor
Directrice déléguée : Noëlle Besnard
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter
du 14 juin 1945
Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex
Principal actionnaire :
SIM 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction
Centre de presse
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com
Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
Commission paritaire n° 04 26 C 83387
ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey

Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France.

Taux de fibres recyclées : 83,5%.

Eutrophisation : Pftot 0,01 Kg/tonne de papier.

Audience mesurée par :

AUDIPRESSE



116 pages pour découvrir, au fil des saisons, la France à travers
ses produits du terroir, ses spécialités, ses producteurs...

À TABLE! BULLETIN D'ABONNEMENT À compléter et à retourner avec votre règlement à :
Le Dauphiné Libéré - Service abonnements - 38913 Veurey Cedex ou par téléphone
au 04 76 88 70 88 (appel non surtaxé)

OUI, je profite de l'offre d'abonnement
découverte à À TABLE! : 1 AN - 4 numéros
pour **19,90€/an** au lieu de **23,60€**

Je joins mon règlement par :

- Chèque libellé à l'ordre du Dauphiné Libéré
 J'accepte de recevoir des offres promotionnelles
du Dauphiné Libéré.

Offre réservée aux nouveaux abonnés en France métropolitaine. Conformément à
l'article 13 du Règlement européen, vous disposez en permanence d'un droit de
rectification et d'opposition à l'utilisation des données vous concernant. Le premier
numéro que vous recevrez sera le numéro en vert, après réception de votre bulletin
d'abonnement. Offre valable jusqu'au 31/12/2022.

VOS COORDONNÉES

NOM _____

PRÉNOM _____

N° _____ RUE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL. _____

MAIL _____